

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE  
Service Assemblée

**ATTESTATION DE PUBLICITE**

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence - atteste que les documents comptables et budgétaires réalisés dans le cadre de la session ordinaire relative à la décision modificative n° 2 au titre de l'exercice 2020, sont exécutoires et mis en ligne sur le site Internet à compter de ce jour.

Ils sont également consultables à la Direction du Budget et des Finances - situé au Conseil départemental des Vosges - 8 rue de la Préfecture - 88000 EPINAL.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence,



Emilie COLNÉ